



Réunion du conseil municipal du mardi 13 mai 2025

Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Didier MOREAU, Pascal JANUEL, Pascal DIMANCHE, Laetitia PETITJEAN, Bruno CATTENOZ, Stéphane MAGNIN, Alan BLANCHOU

Absents excusés : Jean-Philippe MILLE (procuration à Gilles Ory), Catherine POLETTI-COTTON (procuration à Agnès Ragot), Olivier CHEGNION (procuration à Pascal Januel).

Approbation du procès-verbal de réunion du 7 avril 2025

Nomination d'un secrétaire de séance : monsieur Patrick Vuillier

Point ressources humaines : maintien ou suppression et création de poste

Pierre-Marie Maltaverne, agent technique, a demandé sa mutation au Département de la Haute-Saône en juillet.

Afin de le remplacer il est proposé :

1) Soit de recruter un agent par maintien du poste actuel après appel à candidatures sans incidence financière.

2) Soit de recruter un agent expérimenté de grade supérieur afin d'éviter un « turnover » qui depuis quelques années nous est préjudiciable et ce avec une incidence financière.

Après débat le conseil municipal opte pour la seconde proposition.

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Point construction bâtiment de mairie : avenants

Le conseil municipal valide les avenants aux marchés suivants :

Menuiserie Girard : 950 € ht pour traitement ignifuge de la boiserie de la salle de réunion du conseil municipal, suite avis Apave

Bonglet : 1411 € pour pose d'un plafond hydrofuge sous l'auvent suite avis Apave

Batibois : 2143 € pour menuiseries plafond auvent non prévues initialement mais utiles

Villemagne : fourniture et pose de 4 panneaux photovoltaïques en sus : 1751,36 €